335.3
R33a

APPEL

AU

RALLIEMENT DES SOCIALISTES.

PRIX : 5 CENTIMES.

PARIS

BUREAUX DE LA *DÉMOCRATIE PACIFIQUE*,

RUE DE BEAUNE, 2,

LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE, QUAI VOLTAIRE, 25.

1847

335.3
R33a

APPEL

AU

RALLIEMENT DES SOCIALISTES.

LETTRE

de M. REY, de Grenoble,

COMMUNISTE, ANCIEN CONSEILLER A LA COUR ROYALE,

AUX RÉDACTEURS DE LA *DÉMOCRATIE PACIFIQUE.*

La génération actuelle assiste à un grand spectacle humanitaire, que les esprits superficiels sont loin d'apercevoir, et que peu d'hommes sont dans le cas d'apprécier à sa juste valeur, mais qui n'en suit pas moins ses magnifiques développements. Tandis que, dans presque toutes les parties du monde, les chefs des peuples, aveuglément attachés aux vieux errements d'une prétendue science gouvernementale dont les ressorts se brisent à chaque instant dans leurs mains, ne savent produire que le désordre parmi les gouvernés, et que les plus cruels soucis pour eux-mêmes, un travail préparatoire de régénération sociale, incessant et profond, a lieu dans les couches les plus puissantes de la société. Ce n'est plus, comme à d'autres époques, parmi les hommes de loisir seulement, que sont examinés les problèmes les plus importants de notre destinée ; cette étude est descendue ou plutôt remontée jusque dans les classes que le travail manuel sem-

blait avoir déshéritées pour toujours du pouvoir de penser à autre chose qu'aux conditions étroites de leurs besoins individuels. De tous côtés on se demande si notre société, telle qu'elle a été élaborée par une suite de siècles barbares, mais si puissamment ébranlée par cinquante ans de secousses de tout genre, peut rester longtemps encore dans l'état d'instabilité et de décomposition où elle se trouve en ce moment, avec son cortège hideux de corruption ou de violence brutale, et d'une souffrance quelquefois égale dans tous les rangs qui la composent.

On a déjà remarqué avec raison que cet état des choses et du mouvement moral a de l'analogie avec celui qui précéda l'avènement du christianisme, alors que la société antique était minée aussi de toutes parts, ses conditions ayant également cessé de répondre aux besoins les plus sentis de l'humanité. Mais, ce qui distingue le mouvement actuel de celui qui s'opérait à cette époque, et ce qui le présente sous une face plus grandiose encore, en même temps qu'il sera plus définitivement salutaire, c'est qu'il s'étend à la fois sur une surface bien plus vaste, que son action est bien plus rapide par nos procédés de communication de la pensée, qui sont immenses en comparaison de ceux de l'antiquité, et que l'évolution qu'il prépare sera secondée par d'autres progrès d'art et de science, dont on ne pouvait même alors supposer la possibilité, et qui, centuplant les moyens de satisfaire à tous nos besoins, rendront infiniment plus facile la solution du premier de tous les problèmes sociaux, celui d'une juste distribution de la somme totale de ces forces. Le christianisme avait proclamé le principe de cette solution, mais l'humanité n'avait pas encore trouvé les moyens d'en pratiquer la réalisation.

Cependant, malgré d'aussi favorables circonstances, le succès pourrait être gravement compromis, ou malheureusement retardé, si, par un reste des infirmités morales que nous a léguées le passé, et dont peu de nous savent se dépouiller entièrement, on voyait persister, dans la recherche de ces moyens, l'esprit d'hostilité qui, jusqu'à présent, a présidé à presque toutes les discussions humaines. Ainsi disparaîtrait tout espoir d'accord, si essentiel surtout parmi ceux qui

tendent au même but de l'harmonie universelle, tandis que leurs adversaires communs, à l'aspect d'âpres discussions sur de simples dissidences dans les vues d'application, ne pourraient être conduits à penser qu'aucune de ces vues puisse avoir réellement le caractère harmonique. Il importerait donc beaucoup de pouvoir ramener au moins à une bonne intelligence tous ceux qui, voulant avec la même sincérité la juste distribution des avantages sociaux, diffèrent seulement dans le choix des procédés pratiques pour obtenir ces résultats; et c'est dans cette intention que je viens présenter quelques observations aux socialistes de toutes les nuances.

Une première réflexion me frappe : c'est que lorsqu'on s'entend bien dans le désir d'arriver à un but déterminé, il n'est pas indispensable, pour concourir à l'action commune, d'adhérer à toutes les idées particulières de ceux qui veulent la même fin. Si cela était indispensable, il serait impossible de jamais réussir dans toute entreprise un peu difficile, puisqu'il est impossible, surtout de prime abord, qu'un nombre considérable d'individus ait absolument les mêmes pensées d'exécution. Que dis-je? Il n'est pas un seul homme, peut-être, qui, dans le cours d'une œuvre un peu compliquée, ne modifie lui-même plusieurs de ses premiers aperçus. Il devrait donc cesser entièrement d'agir lorsqu'il hésiterait sur la moindre partie de ses opérations. Ce n'est pas ainsi qu'opère l'entrepreneur intelligent. Il ajourne au besoin sa décision sur le point qui l'embarrasse, mais il marche en avant pour tout ce qui ne lui offre aucun doute. Souvent même, pour ce qui fait l'objet de ses variantes dans les plans, il fait quelques essais partiels, ou des modèles de divers genres, même dans le sens d'idées qui ne sont pas les siennes, afin de choisir en toute connaissance de cause. Eh bien ! qu'une conduite aussi sage soit imitée par tous ceux qui veulent concourir à l'œuvre sacrée du salut humain !

Puisque nous avons tous la même volonté, faisons d'abord nos efforts pour nous délivrer de toute disposition irritante contre ce qui n'est pas dans nos propres idées; sachons surtout nous tolérer mutuellement, et ajourner au besoin nos dissidences, pour agir de concert sur tous les points où nous sommes d'accord. Qui sait d'ailleurs

si, dans cette action commune d'un bon concours, on ne verra pas s'adoucir ou même disparaître plusieurs de ces dissidences, et s'évanouir beaucoup de malentendus qu'entretenait surtout l'acrimonie des discussions ? C'est ainsi que le sentiment général de la bienveillance universelle, qui doit faire la base de la cité nouvelle, pénétrant d'avance le cœur de tous ceux qui en recherchent les matériaux, rendra bien plus faciles les travaux qui doivent aboutir à son entière construction.

Après ces observations entièrement générales, qui s'adressent à tous ceux qui, même sans en avoir médité les conditions, désirent voir s'établir enfin sur la terre le règne de la justice, d'après la parole du Christ, que trop de personnes répètent chaque jour sans en partager le vrai sentiment, voyons si l'on ne peut en adresser de plus spéciales aux diverses classes de socialistes *proprement dits*, c'est à dire des hommes qui ont plus ou moins étudié le problème de la transformation du monde actuel, non-seulement dans le rouage politique, mais encore dans les autres éléments les plus intimes de l'agglomération humaine. Il sera facile de leur faire voir, et qu'ils s'entendent réellement sur plusieurs points principaux, et qu'il y a beaucoup de méprises sur la plupart des objets de leurs controverses.

Je crois d'abord pouvoir ranger tous les socialistes en deux grandes classes, dont le caractère distinctif consiste dans le plus ou moins de prépondérance qu'ils pensent devoir être donnée à l'action gouvernementale préétablie, comme moyen d'opérer la transformation dont je viens de parler ; et je dois dire tout de suite qu'il s'est déjà fait un rapprochement assez remarquable entre ces deux classes, si l'on considère leur point de départ respectif. Au début de la polémique soulevée surtout par l'apparition de l'Ecole de Fourier, ses adeptes les plus enthousiastes, n'ayant point encore assez l'expérience du monde politique, avaient adopté avec trop peu de réserve ce que je crois une des grandes erreurs de cet homme extraordinaire en tout, savoir : que la forme politique est *entièrement* indifférente à la question de réforme des éléments sociaux, et que les critiques adressées aux agents de l'autorité ne servaient même qu'à les éloigner de cette tâche

qu'ils entreprendraient d'eux-mêmes sans les attaques auxquelles ils sont en butte. D'un autre côté, la plupart des démocrates français, uniquement occupés jusqu'alors à combattre les abus du gouvernement et à s'efforcer d'en rectifier le mécanisme, surpris sans doute par la nouveauté de plusieurs des questions présentées inopinément pour eux, et détournés de leur examen, il faut bien le dire, par l'absence de toute méthode et par la forme singulière, bizarre même quelquefois, du langage de celui qui annonçait hardiment avoir résolu toutes les questions sans réplique, restèrent attachés à leur ancien rôle, soutenant qu'on ne *pouvait rien faire absolument* pour améliorer les conditions actuelles de la société, *si l'on n'avait auparavant changé* celles de l'action gouvernementale, *et qu'il serait temps alors* d'examiner ce qui serait le plus conforme au bien général. Heureusement, je l'ai annoncé d'avance, un rapprochement a déjà eu lieu entre les partisans de ces deux opinions extrêmes. Les premiers, depuis qu'ils ont dû entrer dans le mouvement politique par la fondation d'un journal quotidien, ont bien vu que la forme des gouvernements n'est pas aussi indifférente au progrès social qu'ils l'avaient d'abord pensé, puisque les agents du pouvoir public peuvent si puissamment l'entraver ou le seconder, et que, loin d'avoir été empêchés d'y travailler eux-mêmes par les attaques des opposants comme c'eût été, dit-on, leur tendance naturelle, on n'avait jamais pu rien obtenir de ces agents, sans les réclamations les plus incessantes, et souvent même sans être obligé de recourir aux moyens violents.

Quant à ceux qui s'étaient jusque-là renfermés dans l'opinion tout à fait opposée, beaucoup ont reconnu qu'elle était également éloignée de l'état réel des choses ; que certains progrès s'accomplissent sous l'empire d'institutions politiques bien différentes, et qu'il est tel gouvernement absolu sous lequel, par la force des évènements, une partie des éléments sociaux est bien moins viciée que sous des gouvernements plus avancés dans la forme politique. Ils ont également reconnu *qu'il ne serait plus temps* de se mettre à l'étude des conditions de la réforme sociale après le renversement du pouvoir qui s'y opposait, surtout s'il s'établissait alors une lutte violente, lutte peu pro-

pre à l'élaboration soutenues des idées réorganisatrices, et qui, mettant en jeu toutes les passions hostiles, ne peut leur imprimer le caractère pacifique et bienveillant qu'elles devraient toujours avoir. Ils ont enfin réfléchi que, si la Révolution française, malgré les difficultés de son enfantement, n'a pas été complètement stérile, comme tant d'autres tentatives d'émancipation populaire, c'est qu'une partie des idées réorganisatrices qui s'y rapportaient avaient été mûries dans la tête des hommes d'élite durant tout le cours du dix-huitième siècle. Il n'est pas difficile de conclure en outre que si les résultats de ce mouvement sublime n'ont pas conduit à l'amélioration véritable du sort des masses, et que si nous avons même subi de si funestes réactions sous le rapport simplement politique ou administratif, c'est que les questions les plus fondamentales de l'ordre social, c'est à dire celles qui concernent les moyens d'assurer, à tous les membres de la famille humaine, une juste part dans la répartition des fruits de la production totale, n'avaient pas elles-même été suffisamment étudiées d'avance.

On le voit, déjà les intervalles extrêmes ont été franchis de chaque côté, dans les deux premières classes de socialistes que j'ai mis en présence. La seule différence importante qui les distingue encore, c'est que, parmi ceux des démocrates qu'on peut appeler *principalement politiques*, et qui admettent néanmoins la nécessité d'étudier dès ce moment les questions relatives aux bases d'une réorganisation, il en est qui pensent que, sans changer radicalement notre société quant aux rapports entre les travailleurs et les capitalistes, ainsi qu'entre les divers genres de travailleurs, un gouvernement bien intentionné rétablirait à cet égard l'équilibre par certaines institutions générales, telles qu'une plus grande latitude aux moyens d'éducation pour tous, l'établissement de grands ateliers de travaux pour ceux qui n'en trouveraient pas ailleurs, de maisons de refuge pour les individus qui ne pourraient assurer leur existence par le travail, d'assurances mutuelles nationales pour toutes les pertes de force majeure, etc., etc. ; tandis que les disciples de Fourier, ainsi que les partisans du communisme, dont j'indiquerai bientôt plus amplement les caractères res-

pectifs, tout en acceptant ces moyens comme une œuvre excellente de transitions, pensent qu'ils ne suffiraient pas, et qu'il faut absolument, sauf les conditions de prudence, arriver définitivement à un ensemble d'organisation qui rende plus facilement harmonique le jeu de toutes les forces humaines.

Cette dernière classe, que j'appellerai des socialistes *complets*, puisqu'ils veulent une refonte générale de la société, sous le rapport de la production et de la répartition des produits du travail, se subdivise à son tour, comme je viens de l'annoncer, en deux fractions principale, savoir les *fouriéristes* (1) et les *communistes*.

Les premiers, on le sait, quoique adoptant un établissement unitaire, où seraient concentrés tous les actes de la vie domestique, agricole, manufacturière, ainsi que l'exercice des beaux-arts et de la science, excluent la *communauté* des biens et l'*égalité* de partage.

---

(1) Je sais que Fourier a manifesté le désir qu'on ne donnât pas son nom à l'Ecole qui suivrait ses idées, peut-être pour ne pas avoir l'apparence d'une secte personnelle; et c'est ce qui a conduit ses disciples à prendre le nom de *Phalanstériens*, c'est-à-dire de partisans de la doctrine qui tend à établir que, dans certaines limites de nombre, l'association humaine doit réunir ses forces productrices dans un même établissement. Mais qui ne voit, au premier coup d'œil, que cette dénomination peut également convenir à *toutes les communautés*, quoique d'une manière plus ou moins parfaite? Les *frères Moraves*, par exemple, qui admettent la famille entière et tous les actes de la vie, sont bien certainement des *phalanstériens*. Les couvents même, quoique plus imparfaitement, puisqu'ils n'admettent qu'un seul sexe, peuvent encore être compris sous ce titre, ainsi que les hôpitaux, et jusqu'aux casernes. On ne peut donc, ce me semble, donner que le nom de son auteur aux sectateurs de la doctrine dont il s'agit, dont les caractères sont d'ailleurs trop multiples pour être désignés par un seul mot; de même qu'on a appelé *chrétiens* les sectateurs de la doctrine du *Christ*. J'avertis encore ici que je ne me servirai pas des mots *la science sociale*, pour désigner *exclusivement* les principes de cette école, quoique je pense moi-même, sauf un point dont je parlerai plus tard, que Fourier seul a coordonné d'une manière supérieure l'ensemble de ces principes; mais toutes les écoles

Le *salaire*, il est vrai, tel qu'il se constitue maintenant d'une manière si funeste pour les travailleurs, est banni de la commune, et chacun de ses membres est *associé* pour tous les actes de sa participation à l'œuvre totale; cependant les produits *ne sont pas également répartis*, mais dans la proportion du *travail manuel*, du *talent* et du *capital;* et la propriété de l'établissement *reste seule indivise*, tandis que le *dividende*, soumis aux conditions *d'inégalité* qui résultent de la

---

croient également posséder la vraie science, et il faut éviter ce qui peut blesser le sentiment de ceux qui ne pensent pas comme nous. D'ailleurs, qui peut, avant l'expérience définitive, affirmer d'une manière *absolue* que ce n'est pas nous qui sommes dans l'erreur à cet égard ? (*Note de l'auteur.*)

—Nous demandons pardon à notre honorable correspondant d'être obligés de le contredire sur un point auquel il a attaché assez d'importance pour croire nécessaire d'y consacrer une note. Mais les raisonsqu'il donne pour appliquer aux disciples de Fourier le nom de *fouriéristes*, que ceux-ci repoussent et que Fourier refusait pour eux, ne sont nullement fondées en raison, au contraire. Le nom de *phalanstériens*, dit M. Rey, signifie partisans de la doctrine qui tend à établir que, dans certaines limites de nombre, l'association humaine doit réunir les forces productives dans un même établissement : il en conclut que cette dénomination peut convenir à toutes les communautés, même aux couvents, aux hôpitaux, aux établissements de frères Moraves, etc. Là est l'erreur, et l'erreur palpable. On peut bien faire certains rapprochements très vagues et purement généraux entre ces établissements et un phalanstère. Mais ce qui détermine l'idée du phalanstère ce n'est pas l'idée vague de la réunion d'une population dans un établissement unitaire. Tant que Fourier n'a eu que cette idée, il ne se croyait nullement, et il avait raison, en possession d'une doctrine et surtout d'une science sociale. Il a même partagé quelque temps le préjugé en vertu duquel on croit *impossible* l'application d'un régime unitaire à une population civile. Ce qui *détermine* formellement le *phalanstère*, c'est donc le système au moyen duquel l'association peut être conçue *à l'état d'organisation*, et non l'idée vague de *réunion*, pas même l'idée beaucoup plus déterminée déjà d'*association*. Aussi n'est-il pas possible de se tromper (à moins d'une ignorance complète des doctrines sociales), sur la dénomination de phalanstérien : elle

base que je viens d'indiquer, est remis à chaque associé, *qui en dispose comme bon lui semble*, ce qui assimile, sous ces rapports, de semblables associations aux sociétés *par actions*, admises déjà si généralement dans l'ordre actuel des choses.

Pour faire voir néanmoins que les éléments de ces deux systèmes ne sont pas aussi inconciliables qu'on le suppose, il faut d'abord faire observer que, dans celui des fouriéristes, le MOINS RÉTRIBUÉ des

---

est tout aussi déterminative et qualificative que celle de fouriériste, et de plus beaucoup plus juste, comme nous l'allons voir.

Mais disons d'abord à M. Rey que les idées communistes étant beaucoup moins déterminées que la Théorie phalanstérienne, il pourrait beaucoup plutôt (quoique toujours faussement à notre sens) appliquer son raisonnement à la dénomination de *communisme*. S'il veut que l'on dise les *fouriéristes* au lieu de les *phalanstériens*, il faudra, *à fortiori*, qu'il dise non plus le *communistes*, mais bien *les owennistes, les cabétistes, les prudhonnistes les weitlingistes, les... les... les...* On n'en finirait pas.

Et maintenant pourquoi la désignation de *fouriéristes* est-elle fausse quoique celle de *chrétiens* à laquelle M. Rey la compare soit parfaitement juste? Elle est fausse précisément parce que celle de *chrétiens* est juste. Les disciples du *Christ* étaient avant tout les *sectateurs* du Christ, les *adorateurs* du Christ. La personne du Christ était l'objet capital dans le christianisme; le Christ était l'autorité, la loi, la vérité; il était Dieu; la parole sortie de sa bouche était vraie parce qu'elle était sortie de sa bouche infaillible.

En est-il de même ici? Pas le moins du monde. Ici la personne de Fourier n'est rien, absolument rien dans la doctrine. Fourier n'est ni Dieu, ni prophète; ses disciples professent qu'il n'était pas infaillible, qu'il a pu se tromper souvent, qu'il s'est même trompé quelquefois : lui-même était de cet avis, et il a souvent corrigé des erreurs qu'il avait commises. Pourquoi serions-nous donc obligés de porter un nom dont nous ne voulons pas, que Fourier repoussait, et qui nous inféoderait à une personne, tandis que nous n'entendons l'être qu'à la Vérité?—La première condition de ralliement consiste, ce nous semble, à ne pas se taquiner inutilement, et si M. Rey, avec raison, ne veut pas que les écoles diverses *s'imposent* des idées *à fortiori*, doit-il renoncer à vouloir qu'elles puissent *imposer* des noms.

(*Note des Rédacteurs de la Démocratie.*)

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY.

membres de la commune a l'assurance d'un MINIMUM, qui comprend tous les besoins essentiels de la manière la plus satisfaisante, avec tous les secours possibles en cas de maladie ou d'infirmité, et, de plus, les bienfaits d'une éducation complète pour ses enfants, ainsi que la jouissance de tous les moyens de développement en fait de science et d'art. En second lieu, d'après la Théorie de Fourier sur les affections humaines, on verrait disparaître tous les inconvénients de l'inégalité des richesses, qui contribuerait au contraire, selon lui, à augmenter la somme générale du bonheur commun. Or, ce qui fait surtout désirer aux communistes l'égalité de jouissance et la non disponibilité des produits par les individus, étant la crainte des abus de cette faculté de disposer, ainsi que l'état de dénuement du plus grand nombre, qui est jusqu'à présent résulté de l'inégalité, on voit qu'ils peuvent être déjà bien satisfaits d'un système qui assurerait au moindre manouvrier la jouissance de tant de biens, avec cette entière sécurité, qui manque aujourd'hui aux plus favorisés de la fortune ou de la puissance.

D'un autre côté, le *communisme* n'est pas tel qu'il est généralement représenté par ses adversaires, ou par quelques-uns de ses sectateurs qui l'ont mal compris Il est entièrement faux, d'abord, qu'il tende à la promiscuité des sexes, ni à l'abolition de la famille ; car dans tous ses plans pratiques *modernes* tout est calculé au contraire pour amener la plus grande pureté de mœurs et l'inviolabilité des affections domestiques. Il n'est point non plus de son essence que tout doive y être soumis à l'absurde niveau d'une égalité absolue ; en sorte que le nain aurait un vêtement de même grandeur que le géant, et que la portion des aliments serait la même pour tous, sans distinction des appétits ou de la capacité de l'estomac. L'égalité des communistes rationnels est *proportionnelle* aux *besoins de chacun*, c'est-à-dire que tous, apportant à la masse l'ensemble de leurs facultés, soient également satisfaits dans leurs besoins, mais en tenant compte nécessairement des différences que la nature a créées à cet égard. Rien ne s'oppose non plus, dans le principe communiste, sagement entendu, à ce qu'il y ait une latitude suffisante pour la variété des goûts, et pour

la satisfaction du besoin de retraite intime, d'isolement absolu même en certains cas, ainsi que pour la faculté de visites extérieures, et même de voyages lointains ; ce qui fait disparaître l'objection ordinaire d'une séquestration absolue, d'une gêne continuelle et d'une effrayante uniformité dans toutes les relations de la vie. Enfin, c'est par erreur qu'une fraction des communistes *français* croit devoir recourir à la loi *de contrainte* pour le travail. Ce n'est point ainsi que l'entend le grand communiste anglais Robert Owen, qui a toujours professé la plus grande confiance dans le pouvoir *attractif* du travail, dès qu'il serait dépouillé des dispositions vicieuses qui l'accompagnent aujourd'hui généralement; lorsque chacun travaillerait d'après sa vocation, lorsque chacun serait assuré de jouir pleinement du fruit de ses efforts, lorsque le travail serait varié et ne serait jamais excessif; en sorte que, loin d'avoir besoin de le *forcer* au travail, la plus grande punition de tout homme *valide* serait, au contraire, d'être privé de la participation au travail commun (1). Si Robert Owen est resté inférieur à Fourier pour la théorie du *travail attrayant*, ce n'est pas, on le voit, parce qu'il en aurait méconnu le principe, mais parce qu'il était réservé à ce dernier de trouver la féconde loi de ce qu'il appelle abréviativement LA SÉRIE, qui consiste dans la classification graduée et l'engrennement de tous les genres de travaux, ainsi que des aptitudes industrielles et des caractères des travailleurs, de manière à faire produire à l'action combinée de tous le plus haut degré d'utilité et d'agrément.

Ce qui prouve encore qu'on peut être communiste et ne point repousser plusieurs des conceptions de Fourier, c'est qu'Owen admet comme lui que toutes *nos tendances natives sont bonnes*, et qu'elles

---

(1) On peut consulter, sur les vues d'Owen à ce sujet, un spécimen des statuts d'une *communauté coopérative* d'après son système, dans un petit livre que je publiai en 1826, à mon retour d'Angleterre, à la fin de mon exil politique, ou dans le second volume de mon ouvrage sur les *Bases de l'ordre social*, qui contient le sommaire des idées fondamentales du communisme, toujours d'après la même pensée.

ne deviennent vicieuses que par le vice du milieu social, opinion qui fait la base de toute la théorie du premier sur nos passions, théorie qu'un funeste malentendu a pu seul faire appeler IMMORALE, comme tendant à laisser sans frein tous nos mauvais penchants; tandis que, bien considérée, cette manière de voir peut seule, au contraire, conduire à diriger nos actions de la manière LA PLUS VÉRITABLEMENT MORALE, en faisant connaître leurs vrais mobiles, en empêchant d'en fausser violemment l'essor, ce qui les rend alors subversives; de même qu'un faux système d'endiguement du ruisseau le plus tranquille, et dont l'eau est la plus fertilisante, peut le changer en torrent dévastateur. Enfin, Robert Owen pense encore, comme Fourier, que *l'intégralité des branches de l'industrie humaine*, ayant *toutes pour pivot l'agriculture*, doit être exercée dans le même établissement; en combinant les travaux de ces diverses branches de manière à leur faire produire la plus grande somme possible d'utilité et d'agrément, ce qui ne peut avoir lieu en parquant chaque industrie particulière dans un lieu séparé, et en la faisant exercer exclusivement par des individus constamment distincts.

Après ces éclaircissements, après avoir démontré, je pense, qu'il peut y avoir accord parfait sur plusieurs points entre les partisans des deux systèmes, tandis que, sur d'autres, les motifs de dissidence ne sont pas aussi profonds qu'on se le figure communément; il est facile de voir qu'il en est deux seulement à l'égard desquels il existe une différence essentielle, bien que encore les éléments de cette différence ne soient pas aussi répulsifs qu'on pourrait d'abord le croire. Il s'agit, d'une part, de l'*indivisibilité* ou *propriété commune* de tout le capital de la société, mobilier aussi bien qu'immobilier, sauf la distribution des fruits ou autres moyens de jouissance à chaque individu, principe fondamental des communistes, et repoussé par les fouriéristes; il s'agit, d'autre part, d'une quotité *inégale* dans les portions respectives, d'après les règles indiquées plus haut, principe admis au contraire par les derniers et repoussé par les premiers. Mais on a déjà vu que, relativement au but qu'on se propose également des deux côtés, les résultats pourraient bien n'être pas aussi diffé-

rents que le croient les partisans extrêmes de chacune de ces opinions. Dailleurs, ceux qui, comme moi, ne partagent pas l'opinion de Fourier sur une prétendue incompatibilité *absolue* de la nature humaine avec le principe *égalitaire*, et avec l'absence de *propriété individuelle*, pour tout *ce qui est capital*, ne pourraient-ils pas, considérant la difficulté d'arriver de suite à un état aussi parfait, en ajourner la poursuite pratique, pour confondre tous les efforts vers la réalisation d'un plan moins difficile à appliquer, parce qu'il est moins contraire aux idées reçues, et que, donnant déjà tant de bonheur à notre pauvre espèce jusqu'à présent si malheureuse, il lui permettrait d'arriver paisiblement jusqu'au point qui serait vraiment l'apogée de son perfectionnement?...

Socialistes sincères et dévoués de toutes les nuances, sachons donc bien comprendre notre position; songeons tous que nous aspirons au même but, mais que nous avons bien des obstacles à surmonter pour y parvenir, et que de notre accord seul dépendra peut-être le succès. Faisons donc mutuellement le sacrifice de quelques unes de nos préoccupations antérieures trop exclusives.

Il ne faut, pour nous y convier tous avec abandon, que l'aperçu bien net de notre intérêt commun, et un degré de plus dans les sentiments de fraternité que nous invoquons tous également.

JOSEPH REY, de Grenoble,

Ancien conseiller à la Cour royale.

Grenoble, 20 juin 1847.

LES DEUX COMMUNISMES.

OBSERVATIONS SUR LA LETTRE DE M. REY,

PAR

M. V. CONSIDERANT,

Phalanstérien, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine.

M. Rey est le plus ancien et le plus vénérable représentant actuel de la doctrine de la *communauté*, en France. Il a publié en 1826 sur les vues d'Owen un petit ouvrage qui contient encore aujourd'hui, dans un style simple et clair, tout ce qui a été dit de fondamental et de plus sensé sur la doctrine de la Communauté et sur son organisation sociale. L'organe de l'Ecole sociétaire s'est toujours fait un honneur et un devoir d'insérer les communications qui lui ont été, à de trop longs intervalles, adressées par ce socialiste, homme de bien.

Cette hospitalité, toujours empressée de notre part, envers les manifestations du plus ancien et du plus respectable des partisans de la doctrine de la communauté prouverait, à elle seule, que nous avons toujours, quant à nous, partagé les sentiments qu'il invoque dans sa lettre.

Nous sommes ralliés *de fait* avec tous les communistes qui professent la doctrine de la communauté à la manière de M. Rey. M. Rey,

en effet, n'entend point imposer cette doctrine et son application par la force, ou par la loi, qui n'est que la force publique mise à la disposition des volontés législatives de la majorité ou de la minorité qui gouverne. Il comprend que ce qu'il y a d'important tout d'abord, c'est de substituer le régime unitaire au régime morcelé, la coopération et l'union à cette guerre absurde et atroce que les Economistes vantent sous le nom de libre concurrence, et qui n'est que l'éternel écrasement des faibles par les forts sur le terrain industriel.

M. Rey, il est vrai, espère qu'un jour viendra où les associés renonceront librement à leurs parts individuelles dans le fonds social et dans la répartition des bénéfices, pour adopter une répartition plus ou moins égalitaire ou basée sur la simple manifestation des besoins, formule qu'il donne comme étant celle du communisme *rationnel.*

Nous ne partageons pas, et nous indiquerons tout à l'heure pourquoi, cette dernière opinion de M. Rey. Mais nous trouvons parfaitement légitime qu'on l'ait et qu'on la professe. Nous dirons plus, c'est que, ainsi posée, elle rentrerait parfaitement, en fin de compte, dans nos propres principes.

Ce serait, en effet, méconnaître complètement le caractère de la Doctrine sociétaire que de croire qu'elle donne une valeur *impérative* à sa formule de la répartition *proportionnelle au Capital, au Travail et au Talent.* Cette formule n'est qu'une expression concrète du fait qui, suivant nous, se produira généralement dans un ordre de choses harmonique, fondé sur la *liberté organisée.* Mais il est parfaitement certain que si, le système phalanstérien établi, on supposait que dans telle ou telle Phalange, dans toutes au besoin, il convînt aux anciens propriétaires d'abandonner leurs titres et leurs actions, et que tous les coopérateurs s'entendissent pour une répartition qui ne tiendrait pas compte du zèle, du talent, du mérite, de l'activité au travail, etc., déployés par chacun d'eux ; il est parfaitement certain que, dans ces conditions, la Théorie phalanstérienne ne s'opposerait nullement à la volonté communiste des sociétaires.

Il y a plus, les partisans de la Théorie sociétaire trouveraient, dès maintenant, très légitime et même très utile, que des communistes,

en assez grand nombre, missent volontairement leurs biens en communauté et essayassent la réalisation de leur doctrine.

Seulement, dans le dernier cas, nous sommes pleinement convaincus que l'essai communiste ne réussirait pas, et devrait se modifier ; et, dans le premier cas, nous sommes tout aussi convaincus que, lorsqu'on jouira du régime de l'Association et de la répartition proportionnelle au concours, la fantaisie de réclamer une répartition égalitaire ne viendra à personne, pas même à ceux que l'on pourrait aujourd'hui supposer avoir, dans cet ordre, intérêt à une telle répartition.

Au reste, comme le dit fort bien M. Rey, qu'importe ici notre opinion aux communistes qui ne veulent que le bien et qui ne sont pas des sectaires passionnés? Ah! si nous disions aux communistes : « La Théorie phalanstérienne vous *refuse le droit* de faire de la » communauté, de la répartition égalitaire, de la répartition suivant » telle formule qui vous convient »; à la bonne heure! nous comprendrions que les communistes se posassent en antagonistes du Phalanstère. Mais avons-nous jamais, en quelque écrit, en quelque lieu, en quelque temps que ce soit, refusé aux communistes la faculté, la liberté, le droit de faire du communisme sur eux-mêmes et pour eux-mêmes? Nullement! Loin de là, nous avons toujours proclamé, comme nous le proclamons encore aujourd'hui, ce droit dans toute sa plénitude.

Où est donc la difficulté? A quel point devons-nous nous séparer nettement du communisme, protester contre le communisme, et même le combattre? — C'est quand le communisme, changeant complètement le caractère que lui ont donné MM. Owen, Rey et d'autres, s'en vient refuser à autrui précisément ce droit, cette liberté, cette faculté que nous lui reconnaissons, que tout le monde, nous aimons à le croire, lui reconnaîtra comme nous-mêmes. C'est quand le communisme, non content de pouvoir faire de la Communauté avec ses adeptes, avec ses volontaires, pose son principe comme un principe IMPÉRATIF, *nie* DOGMATIQUEMENT *tout droit de propriété indivi-*

duelle, et tend par conséquent à la destruction violente ou légale (ce qui est tout un) de cette propriété.

Quand le communisme conserve le caractère d'une doctrine facultative, quand il n'entend pas *imposer* à la société son principe de *négation de la propriété*, nous ne partageons point sa manière de voir sur la valeur de la communauté, mais nous reconnaissons qu'il est pleinement dans son droit, et, s'il ne dépendait que de notre volonté qu'il eût tous les moyens de mettre son principe en réalisation pratique et expérimentale à la porte de Paris, il les aurait à l'instant même.

Mais, quand il se pose comme un *parti* hostile au principe de la propriété individuelle, provoquant dans l'avenir, fût-ce par la loi, la destruction de cette propriété; quand il prétend, non plus se faire accepter librement par les personnes, mais s'imposer à la société par le droit; quand le principe du communisme tend à devenir une *force qui oblige*, alors ce n'est plus une *opinion* qui, vraie ou fausse, reste dans son droit légitime d'opinion, c'est une *tyrannie* avec laquelle on ne peut plus pactiser et que l'on doit combattre.

Et ceci n'est pas le moins du monde particulier au communisme : aussi sommes-nous les premiers à dire que, si nous posions le phalanstère comme un *impératif social*, si nous visions à faire passer, soit violemment, soit par la loi, la société actuelle au régime phalanstérien, nous trouverions que la société ferait fort bien de se défendre contre l'envahissement de nos idées, qu'elle serait dans son droit en nous combattant énergiquement. Mais nous ne pourrions, nous, sans renier notre propre principe, sans cesser par cela même d'être phalanstériens, émettre une prétention semblable, et cela par une raison bien simple : c'est que notre principe objectif étant l'ASSOCIATION, c'est-à-dire la *coopération* VOLONTAIRE *de toutes les forces*, *Capital*, *Travail et Talent*, *Facultés*, *Goûts*, *Penchants et Caractères*, ce principe *exclut* lui-même toute idée de contrainte et de coaction, même juridique ou législative.

Nous disons donc que, indépendamment des principes spéciaux des

doctrines, il y a à faire entre elles deux catégories de premier ordre :

La catégorie des doctrines qui veulent la liberté pour tous, pour les autres comme pour elles-mêmes ;

Et la catégorie de celles qui, sous prétexte que leur principe est fondé sur le *droit absolu*, s'investissent d'un caractère obligatoire, et vont logiquement à sa réalisation par la passion, par la force ou par la loi.

Les premières doctrines, vraies ou fausses, existent légitimement ; elles peuvent se discuter fraternellement les unes les autres, et se rallier dans leurs points communs.

Les secondes, vraies ou fausses, sont des tyrannies qui, au cas où elles auraient acquis assez de force pour faire craindre qu'elles n'allassent à leurs conséquences logiques, ne laissent à ceux qui ne les partagent pas qu'une seule voie de discussion ouverte avec elles, la voie des coups de fusil.

Voilà une limite très nettement tranchée ; elle est, nous le répétons, indépendante de toute doctrine spéciale.

En l'appliquant au *communisme*, mot très vague et qui désigne fort mal aujourd'hui un grand nombre de tendances fort diverses, et pour chacune desquelles M. Rey aurait pu très légitimement proposer des dénominations plus précises, nous dirons immédiatement :

Que nous ne pouvons en aucune façon nous rallier aux communistes qui mettent en première ligne la négation, en droit, du principe de la propriété individuelle, qui tendent par conséquent à sa suppression par une coaction quelconque, et comptent sur la loi pour imposer leur idéal de communauté, quel qu'il soit, à ceux qui n'en voudraient pas ;

Que nous sommes, que nous avons toujours été très sincèrement ralliés, sauf, bien entendu, le maintien de notre opinion sur les conditions de la véritable répartition sociale, aux communistes qui, comme MM. Owen, Rey et autres, mettent en première ligne la substitution de la *coopération* industrielle au morcellement et à la lutte, et qui proposent *comme un bien* la suppression de la propriété individuelle dans

leurs réalisations pratiques, mais ne l'imposent pas à la société *comme un droit* auquel elle doit se soumettre.

Nous combattons le *compelle intrare* (1) en politique, en philosophie, en religion, en socialisme, partout. Sur ce point, on ne peut pas proposer de ralliement. Le *compelle intrare*, c'est la guerre : toute doctrine qui le contient explicitement ou implicitement se met, par le fait, avec toutes les autres, en dehors de tout *casus fœderis*.

Ainsi donc, pas de ralliement possible entre le communisme *exclusif*, *impératif* ou *négatif*, comme on voudra l'appeler, et tout ce qui n'est pas lui.

Quant au communisme *facultatif*, et nous dirions volontiers *chrétien*, qui prêche l'abandon volontaire des biens à la communauté, mais qui n'exige, ni de près ni de loin, cet abandon comme un droit, nous sommes si peu ses adversaires, que nous le considérons, intellectuellement parlant, comme la première ébauche de la conception sociétaire. Nous différons d'avec lui en ce sens que nous croyons qu'on peut réaliser parfaitement l'unité et l'harmonie sociales sans avoir besoin du sacrifice de la propriété individuelle. Le principe de l'Association et le mode actionnaire, permettant la formation des grandes réunions agricoles et productives sans que personne ait rien à sacrifier de la *valeur* de sa propriété, donnent le moyen, actuellement même très légal, de substituer volontairement l'unité d'exploitation et l'organisation coopérative à un ruineux morcellement et à une désastreuse concurrence. L'unité d'exploitation et l'organisation coopérative apportant rapidement elles-mêmes de grandes économies, d'énormes bénéfices, tout le monde sera bientôt élevé au rang de propriétaire, de participant direct à la propriété sociale. Nous croyons que le véritable progrès ne consiste pas à *supprimer les privilèges et les avantages* sociaux, mais bien à les *universali-*

---

(1) *Compelle intrare*, forcez d'entrer : devise avec laquelle le catholicisme, au nom de Dieu, c'est-à-dire au nom du *droit absolu* de ce temps-là, justifiait aussi toutes ses tyrannies.

ser. Nous voulons donner progressivement, à ceux qui manquent, tout ce qui leur manque; nous ne voulons pas que l'on prenne même légalement, à ceux qui ont, tout ce qu'ils ont. — Ces réserves faites, nous répétons que nous ne voyons, dans cette catégorie du communisme, que des hommes de bons désirs, auxquels nous tendons cordialement la main, que nous considérons comme d'excellents soldats du socialisme, d'excellentes recrues pour l'armée qui marche à la conquête de l'avenir : le point qui nous divise spéculativement n'a aucune importance pratique. Dès qu'on ne prétend pas nier toute propriété individuelle en principe et en droit, marcher invinciblement par conséquent à la destruction de la propriété par la violence ou par la loi, on est d'accord avec nous sur le point important : ce point, c'est que la répartition doit être l'expression de la volonté collective et du consentement de chacun. — Que l'avenir nous donne raison en maintenant une répartition inégale et proportionnelle au concours de chacun ; qu'il donne raison à l'espérance communiste par l'abandon *volontaire* des titres de propriété et des parts individuelles sur l'autel de la communauté, peu importe assurément aujourd'hui : dans ces termes, nous le répétons, ce n'est plus qu'une question purement spéculative et sur laquelle on peut, tout en se donnant fraternellement la main, soutenir des opinions différentes.

Nous croyons donc, avec M. Rey, que les communistes, quelles que soient leurs idées sur la répartition dans un avenir quelconque, devraient laisser là les arguments négatifs qui ne sont que les *desiderata* d'une coaction légale, et se rallier pratiquement à la formule de répartition qui prend sa base sur le droit au MINIMUM SOCIAL, c'est-à-dire sur le droit à une satisfaction, progressivement croissante, des besoins de chacun, et qui, au-delà de la sphère des besoins, attribue aux individus des parts proportionnelles au zèle, au mérite, au concours apporté par les personnes dans l'atelier social.

Vouloir pour tous des parts *égales* est quelque chose de si absurde, qu'aucune catégorie de communistes, nous le croyons, ne soutient sérieusement aujourd'hui cette thèse.

Supposer que le principe de la répartition *proportionnelle aux be-*

soins peut servir de formule à la division de la fortune publique au delà de la sphère des besoins proprement dits, c'est supposer que la personnalité, l'ambition, l'amour du raffinement, du luxe, et toutes les passions disparaîtront du cœur humain.

Eh bien ! quand toutes ces passions auront disparu la communauté ira d'elle-même...

D'ici là et pour aujourd'hui occupons-nous surtout des moyens de substituer la *coopération* à la désunion, à la lutte, au morcellement, à la guerre industrielle et sociale. Attirons à l'œuvre de transformation toutes les forces vivantes, tous les intérêts, tous les droits acquis, aussi bien que tous les droits méconnus. Pourquoi présenter à la propriété, une négation qui peut bien fournir à quelques personnalités ardentes la satisfaction de faire de grandes phrases, de la fougue et du bruit, mais qui ne peut que tourner contre l'œuvre de réforme sociale toutes les classes assises sur le sol, depuis les fils aînés de Plutus jusqu'aux plus petits propriétaires et à la plupart des fermiers eux-mêmes ?

Veut-on le bonheur des hommes, le rapprochement, l'union, la fusion des classes... ou bien veut-on le versement du sang et la guerre civile ?

Si l'on veut la guerre civile, il faut préparer la guerre civile en lançant, non pas seulement contre le régime actuel très critiquable de la propriété, mais contre le droit et le principe de la propriété elle-même, des attaques violentes ; il faut échauffer et fanatiser, contre la propriété, les masses ouvrières, les légions prolétaires.

Si l'on veut la réforme sociale et l'union des classes, il faut s'occuper surtout des moyens d'attirer, d'associer les éléments actuels de la société en leur offrant nne transaction où tous aient à gagner, où aucun n'ait à perdre.

Est-ce à dire que, devant les abus, les monstruosités de toute nature, les corruptions et les crimes de la société actuelle, de la propriété actuelle, le socialisme doive se taire ou ne faire entendre que des roucoulements d'amour ? Non ! mille fois non ! Mais de la critique énergique, large, hardie des institutions vermoulues et des formes pourries qui tombent, à la promulgation de doctrines qui sapent par

la base des droits anciens que l'on peut concilier avec les droits nouveaux, doctrines qui mèneraient logiquement à la guerre sociale des classes, la marge est belle pour tous les socialistes de bonne volonté et de bon désir...

Conclusion : nous tendons fraternellement la main au communisme facultatif et chrétien : nous sommes les adversaires décidés du communisme négatif et impératif.

Paris, 13 juillet 1847.

V. CONSIDERANT,
Rédacteur en chef de la *Démocratie pacifique*.

La lettre de M. Rey a paru dans le numéro de la *Démocratie* du dimanche 27 juin 1847.

Les observations faites sur cet article par M. Considerant, au nom de la rédaction de la *Démocratie*, ont paru le dimanche suivant, 14 juillet. Ce jour-là, la *Démocratie* a été saisie pour avoir publié un article intitulé *les deux Catégories de Délinquants*, dans lequel elle reprochait au gouvernement de faire preuve d'une révoltante partialité, en poursuivant avec une extrême rigueur les délits et les crimes commis par les pauvres gens, tandis qu'il couvre trop souvent de sa protection les escroqueries, les actes de corruption et les méfaits qui se pratiquent en haut.

Les observations qui suivent n'ont point été imprimées dans la *Démocratie*.

OBSERVATIONS ACCESSOIRES.

Nous ne pouvons laisser passer cette occasion d'adresser à tous les Communistes intelligents et de bonne foi, quelques observations sur la conduite fâcheuse d'un homme qui s'est mis à la tête de l'une des sections du Communisme. Nous voulons parler du rédacteur du *Populaire*.

Nous les prions d'abord de remarquer que les doctrines et les principes de

conduite contenus dans notre réponse à M. Rey (de Grenoble) ont, à toutes les époques, guidé nos écrits, nos paroles et nos actes à l'égard du Communisme. Nous nous sommes toujours montrés non-seulement pleins de loyauté, mais encore de bienveillance, à l'endroit du Communisme que nous désignions tout à l'heure par les épithètes de *facultatif* et *chrétien*. Nous nous sommes toujours tenus, en discutant son principe, dans des termes sérieux, didactiques et modérés. Nous avons combattu son principe, parce que nous le regardons comme une erreur, et que chacun a le droit et le devoir de réfuter ce qu'il considère comme erroné. Mais nous ne sommes jamais sortis, à l'égard de cette division du Communisme, des procédés d'une discussion convenable et même amicale.

Nous avons fait plus. A l'égard du Communisme qui se base avant tout sur la négation *en droit* du principe de toute propriété individuelle, et qui poursuit la réalisation, fausse et absurde suivant nous et suivant tous les Communistes intelligents, d'un idéal de communauté et d'égalité *absolues*, qui applique logiquement et inflexiblement, *à tous les faits* et *à toutes les relations sociales*, les principes d'égalité et de communauté; à l'égard de ce genre de Communisme, et bien que nous le considérions comme une doctrine informe et dangereuse, nous avons toujours fait preuve d'un très grand libéralisme.

Par respect pour la liberté de l'esprit humain, et tout en condamnant cette doctrine, en la repoussant comme notre conscience nous en impose l'obligation, nous n'en avons pas moins, en tant que doctrine, reconnu son droit à se produire et à s'exposer dans des manifestations logiques et didactiques qui ne prendraient pas le caractère d'un appel passionné au renversement de la propriété et des bases d'un ordre social dont la constitution n'appelle que trop les critiques de l'intelligence, mais qu'il s'agit de transformer pacifiquement et non de bouleverser et de ravager.

Eh bien! malgré la constance de cette conduite de notre part, le journal de M. Cabet n'a pas cessé, depuis deux ans, de nous calomnier, de nous présenter à ses amis sous le jour le plus faux, et de défigurer ridiculement, à toute occasion, nos idées et nos doctrines. Cela ne lui suffit pas. Il bourre chaque numéro de son journal de DÉNONCIATIONS EN RÈGLE contre les enseignements phalanstériens. Il ne cesse de reprocher aux Autorités municipales et au Pouvoir *la liberté* qu'ils ont laissée à nos enseignements oraux parce que ces enseignements n'attaquent ni la propriété ni les lois et ne sortent pas de la sphère scientifique et économique.

Si nous parlons du Communisme dans nos cours, si nous exposons en quoi

nous en différons, pourquoi nous admettons la légitimité du principe de la propriété, pourquoi nous repoussons la négation communiste, — ce qui est assurément notre droit, comme le droit des Communistes est d'exposer les motifs qu'ils croient avoir de penser autrement, — M. Cabet se met en fureur. Et cependant, dans tous les cours où nous avons eu occasion d'exposer nos vues sur la propriété et d'en critiquer la négation, nous l'avons toujours fait en termes tellement convenables que la masse des Communistes *qui ont suivi les séances*, loin de répéter contre nous les réquisitoires fulminés par M. Cabet, nous a constamment donné, — après nous avoir entendus, et réserve d'opinion faite par ceux qui persistaient à croire à la nécessité d'abolir la propriété, — les témoignages de la plus cordiale sympathie.

Que si, au contraire, dans nos expositions, nous ne parlons pas du Communisme; si, nous contentant de l'exposition de nos principes, nous nous dispensons de faire remarquer aux auditeurs en quoi ils diffèrent de cette doctrine, alors M. Cabet nous nargue dans son journal et écrit que nous *n'osons pas* parler du Communisme ! — Voilà l'homme.

Nous ne pouvons donc plus douter des intentions de M. Cabet. Au lieu de désirer le ralliement des socialistes, et, ce qui en serait la première condition, de reconnaître aux autres la faculté qu'on lui reconnaît à lui-même et qu'on doit à tous, de manifester librement dans l'ordre logique les divergences sur les points où elles existent, M. Cabet a adopté une tactique qui consiste évidemment à chercher à se faire par l'intolérance et la division un parti personnel. Il fait ce qu'il peut pour irriter contre tout ce qui n'est pas lui ceux qui ont confiance en lui. Il ne s'épargne pas, entre autres procédés déplorables, les plus ridicules calomnies contre la Doctrine phalanstérienne, dont il ne sait pas le premier mot, et contre les Phalanstériens, à la longue bienveillance desquels il n'a répondu que par des injures. Enfin, il n'a pas craint tantôt de nous désigner à ses amis comme des *compères* du Pouvoir, tantôt, ainsi que nous le disions tout à l'heure, de *dénoncer* avec un honteux acharnement nos expositions orales à l'autorité. Il n'a pas tenu à lui que nos cours fussent interdits. Marchant sur ses traces et égarés par les diatribes jalouses de son journal, certains Communistes de Toulouse ont même, tout dernièrement, harcelé de plaintes si violentes le maire de cette cité où M. Hennequin faisait un cours, que ce magistrat a cru devoir notifier au professeur phalanstérien que, pour se débarrasser de ces plaintes, il se voyait contraint de ne pas le laisser aller plus loin que sa cinquième séance.....

Tous les Communistes animés de sentiments libéraux rougiront de ces efforts dirigés, par quelques-uns des leurs, dans le but honteux de provoquer,

de la part de l'autorité, une INTERDICTION DE PAROLE, et du succès qu'ils ont obtenu !... C'est une tache sur le Communisme, et c'est à M. Cabet, qui n'a pas assez oublié son ancien état de procureur général, que la responsabilité en remonte.....

Mais, quels qu'aient été et quels que puissent être encore les torts personnels de l'homme qui vise à se faire le *Pape intolérant du Communisme*, nous n'en resterons pas moins, pour notre part, à l'égard des fractions du Socialisme qui ne partagent pas toutes nos idées, fidèles aux principes de conduite que nous pratiquons et que nous avons exposés ci-dessus. Nous continuerons à laisser de côté les diatribes, les injures et les calomnies que M. Cabet nous prodigue, — voilà tout.

Les Communistes veulent l'organisation du travail, la réforme sociale, une répartition plus équitable des produits de l'industrie humaine, l'universalité de l'éducation, l'abolition de toute exploitation de l'homme par l'homme, et le règne de l'harmonie sur la terre. Tel est leur BUT. Ils croient, à cela, nécessaire la suppression de tout droit de *propriété individuelle*. Nous croyons que, sur ce point, ils se trompent; nous croyons que le temps, l'étude et l'expérience amèneront, sur la question des MOYENS, un accord qui existe déjà sur le BUT.

Mais cet accord sur le but nous paraît assez important pour que, envers les Communistes de bonne foi, nous nous montrions toujours beaucoup plus disposés à la discussion bienveillante et au ralliement qu'à la guerre.

FIN.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE, QUAI VOLTAIRE, 25.

—

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE fondée par FOURIER, ou *Bases de la Politique positive.* Paris, 1842 (*écrit par* M. CONSIDERANT, *et adopté par le Conseil de l'Ecole*). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 fr. 25 c. Par la poste, 1 fr. 60 c.

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN DE FOURIER, suivi de : *Etudes sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale,* par V. CONSIDERANT. Br. in-32 de jésus. — Prix : 60 c. Par la poste, 75 c. — Le même ouvrage non suivi des neuf thèses. Prix : 30 c. Par la poste, 40 c.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE, à l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. — 40 c. Par la poste 50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par MATHIEU BRIANCOURT. — 1 beau vol. in-32, 1re édition. Prix : 2 fr. Par la poste 2 fr. 50 c.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, par le même. 1 vol. in-32. Prix : 30 c. Par la poste, 40 c.

PAROLE DE PROVIDENCE, par Mme CLARISSE VIGOUREUX. — In-8°, Paris, 2e édition, revue et corrigée. 1847. Prix : 1 fr. 50 c.; par la poste, 2 fr.

SOLIDARITÉ, *Vue synthétique sur la doctrine de Ch. Fourier,* par HIPP. RENAUD, 1 vol. in-18. 3e édition, revue et augmentée par l'auteur. — Prix : 1 fr. 25 c. Par la poste, 1 fr. 60 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL, Dialogues sur la Théorie de Fourier, par F. CANTAGREL. 2e édition, 1 fort vol. grand in-18, format Charpentier. — Prix : 4 fr. ; par la poste, 4 fr. 50 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue familier sur l'éducation ; extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL, par F. CANTAGREL. Petit vol. in-32, Prix : 40 c. Par la poste, 50 c.

LE LIVRET C'EST LE SERVAGE. Broch. in-32, format Casin. Prix : 15 c. Douze exemplaires, 1 fr. 20 c.

LA GRÈVE DES CHARPENTIERS du département de la Seine, en 1845, par JULIEN BLANC. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 50 c.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1845, pour 1846 et pour 1847. 3 vol. in-16, ornés d'un grand nombre de vignettes. — 50 c. l'exemplaire; 12 exemplaires *franco* pour 6 fr.

LA DERNIÈRE INCARNATION, légendes évangéliques du dix-neuvième siècle, par A. CONSTANT. Prix : 60 c.; par la poste, 75 c.

LES TROIS MALFAITEURS, légende orientale, par le même. Prix : 30 c., et par la poste, 35 c.

INSURRECTION DES AGIOTEURS. — Une feuille in-8°. — 5 centimes.

OUVRAGES DE FOURIER.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CH. FOURIER. — Format in-8°, très belle édition.

— Chaque ouvrage se vend séparément. *Voir* ci-après.

THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS ET DES DESTINÉES GÉNÉRALES. 3e édition, avec une Préface des Editeurs. 1 vol. in-8° (tome I des OEuvres complètes). Paris, 1846. Prix : 6 fr.; par la poste, 7 fr. 25 c.

THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE, ou **TRAITÉ DE L'ASSOCIATION DOMESTIQUE-AGRICOLE.** (2e édition), 4 vol, in-8° (tomes II, III, IV et V des OEuvres complètes). Prix : 18 fr.; *franco*, 21 fr.

— Le même ouvrage publié par livraisons (souscription permanente), avec le *Plan du Traité de l'Attraction,* trois vignettes et le portrait de Fourier. Prix : 50 cent. pris au bureau. *Il paraît une livraison par semaine, à partir du* 30 *août* 1846.

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL ET SOCIÉTAIRE. 3e édition. Paris, un fort vol. in-8°, formant le tome VI des OEuvres complètes. Prix : 5 fr.; par la poste, 6 fr. 50 c.

En prenant en même temps les six volumes qui précèdent, on les obtient pour 28 fr.; *franco*, 32 fr.

Imprimerie LANGE LÉVY et Comp., rue du Croissant, 18.